

# Orientations

## Orientation 5.4 Assurer la coordination des partenaires et définir une stratégie de l'offre éducative

De nombreuses initiatives en matière d'information, de sensibilisation, de formation et d'éducation à l'environnement et au développement durable sont mises en oeuvre sur le territoire par une diversité d'acteurs (collectivités locales, tissu associatif, fédérations sportives, entreprises...). Bien que souvent très pertinentes individuellement, leur manque de coordination dans les contenus, les programmations et les calendriers leur font perdre en efficacité.

L'objectif prioritaire est donc d'identifier, de qualifier et de fédérer les acteurs et les initiatives d'information, de sensibilisation, de formation et d'éducation au développement durable, à travers la définition et la mise en oeuvre d'une stratégie de l'offre éducative. Cette stratégie s'appuiera sur l'éducation au territoire et à sa complexité, c'est à dire sur les caractéristiques et les enjeux spécifiques au territoire du parc national de Port-Cros.

Afin de faciliter la diffusion et l'accès aux contenus éducatifs, une plate-forme, un réseau de lieux et des outils mutualisés seront mis à disposition des acteurs de l'éducation.

<b>5 mesures partenariales</b>	<b>Rôle de l'établissement public</b>	<b>Contribution des communes adhérentes</b>	<b>Principaux autres partenaires</b>
<b>5.4.1 Accompagner la structuration d'un collectif d'éducation à l'environnement et au développement durable.</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Soutien à la démarche</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Participation à la démarche</li><li>• Appui technique aux porteurs de projets</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Associations collectifs et réseaux EEDD,</li><li>• CG83, CR PACA, Intercommunalités</li></ul>
[...]	[...]	[...]	[...]

Référence ID de l'article : #5340

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-19 09:16